

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS  
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

**1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2006**

À une session ordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituels des séances, mercredi le 1<sup>er</sup> février 2006. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Ginette Boily, Rémy Belley, Raynald Godin, Gilles Gaudreault et Cajetan Guay sous la présidence de son honneur le maire Monsieur Bernard Maltais. Est absent le conseiller Rhéal Séguin.

**1. CONSTATATION DU QUORUM.**

Le maire, Monsieur Bernard Maltais, constate le quorum à 19h et déclare la session ouverte.

**2006-02-01**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ORDRE DU JOUR**

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2006.
4. Approbation des comptes à payer.
5. Avis de motion pour un amendement au règlement # 126 relatif aux honoraires exigibles pour les permis.
6. Présentation et adoption des états financiers de 2005.
7. Mandat de Monsieur Benoît Côté, comptable agréé, pour les états financiers de 2006.
8. Nomination des membres du comité d'urbanisme.
9. Résolution pour mandater la directrice générale à signer la lettre relative aux travaux d'alimentation en eau potable.
10. Adoption et mandat pour l'entente avec le centre financiers aux entreprises Caisse Desjardins de Charlevoix relative aux frais mensuels des coûts d'opération.
11. Demande de subvention pour le réseau routier.
12. Vente pour taxes impayées.

13. Facturation de la Sûreté du Québec et de quotes-parts.
14. Nomination du pro-maire.
15. Service de consultation juridique (Heenan Blaikie Aubut).
16. Achat de bacs verts.
17. Formation pour la directrice générale : interprétation des indicateurs de gestion.
18. Congrès de l'inspecteur municipal.
19. Correspondance.
20. Divers :
  - a) état d'avancement du dossier de l'eau potable
  - b) gestion de la neige
  - c) coût de déneigement des trottoirs
  - d)
21. Période de questions.
- 22.** Levée de la séance.

**2006-02-02**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL.**

Sur proposition de Monsieur Rémy Guay, appuyé de Raynald Godin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2006.

**2006-02-03**

### **4. APPROBATION DES COMPTES À PAYER.**

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Rémy Belley et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes suivants, présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, sont acceptés et payés.

C600019	Hydro-Québec	\$ 5 825.33
C600020	Cauchon Daniel	\$ 5.67
C600021	Gaudreault Suzanne	\$ 28.14
C600022	Épicerie des Lacs	\$ 686.12
C600023	Garage Saint-Aimé-des-Lacs	\$ 1 152.58
C600024	Les Publications le Peuple	\$ 115.03
C600025	Corp. Mun. Saint-Aimé-des-Lacs	\$ 655.25
C600026	Syndicat	\$ 53.66
C600027	Bell Canada	\$ 253.93
C600028	C.O.M.B.E.Q.	\$ 253.05
C600029	DCO Dufour	\$ 109.27
C600030	Revenu Canada	\$ 898.18
C600031	Revenu Québec	\$ 2 051.61
C600032	Bodycote essais de matériaux Canada	\$ 88.57
C600033	Simon Thivierge & Fils	\$ 13 801.63
C600034	Société québécoise d'assainissement des eaux	\$ 5 425.68
C600035	Henri Jean & Fils	\$ 9.16
C600036	UAP La Malbaie	\$ 993.71
C600037	Garage Francis Bouchard	\$ 73.99

C600038	Équipement GMM	\$ 80.51
C600039	Agrivoix coopérative agricole	\$ 30.74
C600040	Fédération québécoise des municipalités	\$ 35.17
C600041	Restaurant La Rigane	\$ 107.60
C600042	C.R.S.B.P.	\$ 3 723.36
C600043	Communications Charlevoix	\$ 1 753.66
C600044	Roche Ltée, groupe conseil	\$ 8 884.44
C600045	Loisirs Saint-Aimé-des-Lacs	\$ 270.00
C600046	Garage Guy Gauthier	\$ 451.25
C600047	Godin Raynald	\$ 20.16
C600048	Jacques Thibeault (Pierreville)	\$ 51.29
C600049	La Capitale gestion financière inc.	\$ 177.61
C600050	Les Extincteurs Charlevoix inc.	\$ 213.77
C600051	Caisse Desjardins de Clermont	\$ 785.92
C600052	Services Info-Comm	\$ 2 747.15
C600053	Les Éditions juridiques FD	\$ 89.98
C600054	Heenan Blaikie Aubut	\$ 1 458.92
C600055	A.D.M.Q. La Capitale	\$ 172.54
C600056	Maison de la famille de Charlevoix	\$ 100.00
C600057	Produits sanitaires Optimum	\$ 24.62
C600058	Benoît Côté, comptable agréé	\$ 3 680.80
C600059	Lavage Brisson Mobile	\$ 172.54
C600061	Mutuelle Municipalité du Québec	\$ 16 808.00
C600062	Fournitures et ameublement du Québec	\$ 293.54
C600063	Airmédic, ambulance aérienne	\$ 100.00
C600064	Rogers Sans-Fil inc.	\$ 39.80
C600065	Maltais Bernard	\$ 156.02
C600066	Perron Nicolas	\$ 10.00
C600067	Lapointe Simon	\$10.60
C600068	Lavoir Anita	\$ 100.00
	Salaires de janvier 2006	\$ 7 241.26

**2006-02-04**

**5. AVIS DE MOTION.**

Le conseiller Madame Ginette Boily donne avis de motion que lors d'une séance subséquente du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, un règlement sera adopté ayant pour objet d'amender le règlement # 126 relatif aux honoraires exigibles pour les permis.

**2006-02-05**

**6. ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS.**

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le rapport financier de 2005, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, est adopté tel que rédigé.

**2006-02-06**

**7. MANDAT DE MONSIEUR BENOÎT CÔTÉ, COMPTABLE AGRÉÉ, POUR L'ANNÉE 2006.**

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Madame Ginette Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Monsieur Benoît Côté, comptable agréé, est mandaté pour effectuer les états financiers pour l'année 2006 et ce, pour la somme de trois milles cent vingt-cinq dollars (3 125.00\$) plus les taxes applicables et si la municipalité effectue un règlement d'emprunt le tarif à l'heure sera applicable plus les taxes, en surplus du rapport financier. Que Monsieur Benoît Côté devra fournir au ministère des Affaires municipales ainsi qu'à la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, tous les rapports requis. Que les rapports soient remis aux dates fixées par le ministère des Affaires municipales.

**2006-02-07**

**8. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME.**

Sur proposition de Monsieur Cajetan Guay, appuyé de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les membres du Comité consultatif d'urbanisme sont Madame et Messieurs : Madame Ginette Boily, conseillère, Monsieur Raynald Godin, conseiller, Monsieur Rémy Belley, conseiller, Madame Lyne Tremblay, résidente, et Madame Ghislaine Dumas, résidente.

**2006-02-08**

**9. MANDAT POUR SIGNATURE À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE POUR SIGNER LA LETTRE RELATIVE AUX TRAVAUX EN EAU POTABLE.**

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale et secrétaire-trésorière est mandaté à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, la lettre adressé au ministère du Développement durable, Environnement et Parcs relative au travaux d'alimentation en eau potable.

**2006-02-09**

**10. ADOPTION ET MANDAT POUR L'ENTENTE AVEC LE CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRISES CAISSE DESJARDINS DE CHARLEVOIX, RELATIVE AUX FRAIS MENSUELS DES COÛTS D'OPÉRATION.**

Sur proposition du conseiller Monsieur Raynald Godin, appuyé du conseiller Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le Conseil de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs accepte l'entente relative aux frais mensuels reliés aux services du Centre financier aux entreprises Caisse Desjardins de Charlevoix et mandate par la présente Monsieur Bernard Maltais, maire, et Madame Suzanne Gaudreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs.

**2006-02-10**

**11. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE RÉSEAU ROUTIER.**

**ATTENDU** que les travaux suivants sont à effectuer :

- fossé rue de la Réserve

7 000\$

- ponceau à refaire rue Richard	1 500\$
- Pied-des-Monts : fossé et gravier longueur de 2,3km	25 000\$
- rang Saint-Thomas : fossé et gravier	10 000\$

**ATTENDU** que le coût relié à ces travaux est de : 43 500\$;

**ATTENDU** que la municipalité n'a pas les budgets nécessaires pour ces travaux;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Rémy Belley, appuyé par Monsieur Raynald Godin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs demande au ministère des Transports une aide financière pour les travaux ci-haut mentionnés.

**2006-02-11**

## **12. VENTE POUR TAXES IMPAYÉES.**

Sur proposition de Monsieur Rémy Belley, appuyé de Madame Ginette Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, fasse parvenir à la MRC de Charlevoix-Est, la liste des personnes qui n'ont pas payé leurs taxes 2005 pour que ladite MRC puisse faire vendre les immeubles et les biens-fonds pour la perception de ces taxes.

**2006-02-12**

## **13. FACTURATION DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC ET DES QUOTES-PARTS DE LA MRC.**

**ATTENDU** qu'à l'instar des villes et municipalités du Québec, la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs tire ses revenus principaux des taxes chargées sur la valeur de l'assiette foncière inscrite au rôle d'évaluation;

**ATTENDU** que dans des municipalités de petite taille la vente d'un petit nombre de propriétés peut occasionner des augmentations au rôle d'évaluation uniformisée de plus de 30%;

**ATTENDU** que le gouvernement du Québec calcule la contribution des municipalités pour le service de la Sûreté du Québec selon la valeur uniformisée du rôle d'évaluation;

**ATTENDU** qu'à l'encontre, les villes ayant un corps de police en défraient les coûts à partir de leur assiette foncière inscrite au rôle d'évaluation;

**ATTENDU** qu'en outre le gouvernement calcule les quotes-parts payées par les municipalités aux Municipalités Régionales de Comté sur la valeur uniformisée du rôle d'évaluation;

**ATTENDU** que cette façon de calculer les contributions à la Sûreté du Québec et aux MRC ont des incidences financières contraignantes sur les budgets des municipalités qui puisent leurs ressources financières à partir de l'évaluation de l'assiette foncière;

**ATTENDU** qu'il serait équitable que les contributions à la Sûreté du Québec et aux MRC soient basées sur la valeur de l'assiette foncière inscrite au rôle d'évaluation.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Cajetan Guay, appuyé par Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs demande au gouvernement du Québec de calculer dorénavant la contribution pour la Sûreté du Québec et les quotes-parts aux MRC à partir de l'assiette réelle inscrite au rôle d'évaluation. Que cette résolution soit acheminée à Madame Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, Fédération Québécoise des Municipalités et la MRC de Charlevoix-Est.

**2006-02-13**

**14. NOMINATION DU PRO-MAIRE.**

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Monsieur Rémy Belley et résolu unanimement que Madame Ginette Boily est nommée pro-maire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs.

**2006-02-14**

**15. SERVICE DE CONSULTATION JURIDIQUE (HEENAN, BLAIKIE AUBUT).**

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le coût de service de consultation juridique offert par Heenan, Blaikie Aubut pour un montant de 598.24 plus taxes pour 2006.

**2006-02-15**

**16. ACHAT DE BACS ROULANT VERTS, 360 LITRES POUR LA CUEILLETTE DES ORDURES MÉNAGÈRES.**

Sur proposition de Monsieur Raynald Godin, appuyé de Madame Ginette Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité fasse l'acquisition d'environ 180 bacs roulant verts de 360 litres pour la cueillette des ordures ménagères. Que la commande de ces bacs est faite en collaboration avec la municipalité de Notre-Dame-des-Monts et de Saint-Irénée.

**2006-02-16**

**17. FORMATION POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE : INTREPRÉTATION DES INDICATEURS DE GESTION.**

Sur proposition de Monsieur Raynald Godin, appuyé de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale participe à la formation pour l'interprétation des indicateurs municipaux qui se déroulera à Québec le 15 février 2006. Que la municipalité paie les frais d'inscription et tous les autres frais relatifs au déplacement.

**2006-02-17**

**18. CONGRÈS DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL.**

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Madame Ginette Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Monsieur Daniel Boies, inspecteur municipal, assiste au congrès de 2006 de la COMBEQ qui se déroulera les 27, 28 et 29 avril 2006. Que la municipalité paie les frais d'inscription et tous les autres frais relatifs au déplacement, coucher et autres reliés à ce congrès.

**19. CORRESPONDANCE.**

Ministère des Transports : pour la prolongation du réseau d'aqueduc secteur Côte du Lac.

**2006-02-18**

**22. LEVÉE DE LA SÉANCE.**

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance ordinaire est levée à 20h03.

**MAIRE**

**SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**